

COMPTE RENDU :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Vendredi 16 décembre 2011
Au Val Fleuri à Langeac

Présents : Mmes Marie-Thérèse ROUBAUD, Chantal FARIGOULE GUEY, Catherine JAMMES, Maguy BOUCHE et Aline MICHEL, et Mrs Franck NOEL-BARON, Jean-Paul PASCAL, Bernard VISSAC, Joseph VISSAC, Jean-Pierre KREMBSER, Joseph TORRENT, Jean-Hervé AMBLARD, Denis FOURY, Jean-Marc CHASSEFEYRE, Alain CUSSAC, Roger GAUTHIER, Noël JOUVE, Marc VAN DER WINDT, Serge ROCHER, El Hadj Ahmed MEDHEB, Louis BARTHELEMY, Robert CHAUSSE et Gilles RUAT.

Représentée : Mme Christiane LONJON par M. Michel CHALMETON.

Excusés : Mmes Annie PLANTIN et Mathilde PIGEON, Mrs Stéphane VISSAC, Fabrice BRUNET, Didier MARTIN, Jean-Michel DURAND et Roger PORTAL.

Absents : Mrs Franck MASSEBOEUF, Guy BRUSTEL et Hervé HUGON.

Assistés également : Mlle Caroline SCHELL, Mrs Pierre-Olivier MALARTRE et Eric AUBERT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Thérèse ROUBAUD



Rappel de l'ordre du jour suivant :

- 1- Validation du précédent CR

Finances, programmation et travaux

- 2- Présentation et adoption de la décision modificative N°2 du Budget Général
- 3- Attribution des marchés de travaux du projet de construction d'un espace Enfance/Jeunesse à Mazeyrat d'Allier
- 4- Participation aux travaux d'éclairage public de l'aire des gens du voyage

Environnement, cadre de vie, solidarités et actions sociales

- 5- Renouvellement de la convention Point Vision Public
- 6- Création d'une régie de recettes et d'une régie d'avance pour la gestion de l'aire d'accueil et d'habitat des gens du voyage

Affaires scolaires, enfance/jeunesse, culture et sport

- 7- Renouvellement du contrat enfance/jeunesse avec la CAF et la MSA

Administration

- 8- Renouvellement de la convention de mise à disposition de personnel avec la Commune de Langeac
- 9- Désignation des membres représentant la Communauté de Communes au Conseil de Développement du Pays de Lafayette
- 10- Changement de délégués Communautaires de la Commune de Saint-Bérain au SICTOM Issoire/Brioude
- 11- Adhésion des Communes de Bournoncle St Pierre et Beaumont au SMAT du Haut-Allier

- 12- Questions diverses

Le Président de la Communauté de Communes ouvre la séance du Conseil et accueille le collégien Arnaud COURNUT élu, comme 5 autres élèves, au Conseil Communautaire des jeunes.

Avant de dérouler l'ordre du jour, le Président souhaite informer les délégués Communautaires sur les points suivants :

- ✦ **CDCl :** le SDCI a été adopté en CDCl du 16 décembre par 26 POUR, 4 CONTRE et 3 ABSTENTIONS. Le Préfet s'est engagé à prendre son arrêté de fusion au 31/12/2012 en fonction de l'avis des Communes. Il n'utilisera pas de son pouvoir unilatéral si l'avis des Communes est défavorable au projet de fusion.
- ✦ **Aide au transport scolaire des internes :** 85 dossiers de demandes ont été déposés et sont en cours d'examen par la Commission.
- ✦ **Couverture médicale :** la Commune de Siaugues Sainte Marie n'a plus de médecin et à moyen terme l'ensemble du territoire du Langeadois sera impacté vu l'âge moyen des médecins actuellement en activité.
Une réflexion globale à l'échelle du Pays de Lafayette s'avère nécessaire.

Le Président donne lecture du PV de la réunion de bureau du 5 décembre 2011. Il fait circuler le registre des délibérations adoptées en 2011 et demande aux délégués Communautaires qui n'ont pas déjà signé la feuille d'émargement de bien vouloir le faire.

Madame Marie-Thérèse ROUBAUD est nommée secrétaire de séance.



1 - VALIDATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU

Au point n°8 du compte rendu, M. Gilles RUAT demande que la phrase suivante soit rajoutée : « l'avis des communes sera demandé au préalable et le Président souhaite que cet avis soit suivi »

Le PV est adopté à l'unanimité des présents.

2 - PRESENTATION ET ADOPTION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET GENERAL

Elle est présentée par le Président qui donne lecture des chiffres suivants :

Section de Fonctionnement :

- **Dépenses = + 754 970.17 €**
 - Charges à caractère général = - 2 366.46 €
 - Reversement FNGIR = + 282 629 €
 - Virement section d'investissement = + 8 000 €
 - Charges de gestion courante = + 466 707.63 € (Provisions pour investissements futurs)
- **Recettes = + 754 970.17 €**
 - Remboursement sur charges sociales = + 5 752 €
 - Impôts locaux = + 727 555 €
 - Dotations et participations = + 89 581.77 €
 - Régularisation DDR/DETR = - 67 918.60 €

Section d'Investissement:

- **Dépenses = + 8 000 € : Travaux gendarmerie**

- **Recettes = + 8 000 €** : Virement section de fonctionnement

Montant total de la DM2 : + 762 970.17 € en dépenses / recettes.

La DM2 est adoptée à l'unanimité des présents.

3 - ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ESPACE ENFANCE/JEUNESSE A MAZEYRAT D'ALLIER

Le Président donne lecture des résultats de la consultation des entreprises pour les marchés de travaux et du classement proposé par la commission des marchés.

- ✓ Lot 1 VRD : estimation 39 819.53 € HT. Offre retenue EUROIA pour 42 937.21 € HT.
- ✓ Lot 2 FONDATIONS SPECIALES : estimation 79 672 € HT. Offre retenue BATIR pour 27 498 € HT
- ✓ Lot 3 GROS ŒUVRE : estimation 82 449.20 € HT. Offre retenue MARTINS pour 83 401.68 € HT
- ✓ Lot 4 CHARPENTE : estimation 62 724.15 € HT. Offre retenue VALENTIN pour 63 651.45 € HT
- ✓ Lot 5 ETANCHEITE : estimation 42 842.61 € HT. Offre retenue ETTIC pour 25 195.10 € HT
- ✓ Lot 6 ENDUITS DE FACADES : estimation 9 014.27 HT. Offre retenue BF 43 pour 8 686.69 € HT
- ✓ Lot 7 MENUISERIES EXTERIEURES : estimation 36 256.75 € HT. Offre retenue FAURE pour 33 465 € HT
- ✓ Lot 8 SERRURERIE : estimation 12 176.63 € HT. Lot infructueux
- ✓ Lot 9 MENUISERIES INTERIEURES : estimation 25 080.04 € HT (avec option). Offre retenue BOULARAND pour 25 756.07 € HT
- ✓ Lot 10 PLATRERIE PEINTURE : estimation 56 191.92 € HT. Offre retenue PAYS BORDEL pour 50 369.68 € HT
- ✓ Lot 11 CARRELAGE : estimation 19 304.09 € HT. Offre retenue FAVEYRIAL pour 20 239.02 € HT
- ✓ Lot 12 SOLS COLLES : estimation 6 154 € HT. Offre retenue LEBRE pour 7 479.78 € HT
- ✓ Lot 13 CHAUFFAGE – VMC – PLOMBERIE : estimation 68 900 €. Offre retenue ESCUDERO pour 60 839.40 € HT
- ✓ Lot 14 ELECTRICITE : estimation 46 000 €. Offre retenue ABC Velay Elec pour 40 521.81 € HT

Le total des 13 lots attribués s'élève à 490 040.89 € HT pour une estimation à 568 108.76 € HT.

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

4 - PARTICIPATION AUX TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE L'AIRE DES GENS DU VOYAGE

La délibération est présentée par Pierre-Olivier MALARTRE qui souligne que la participation de la Communauté aux travaux d'éclairage public s'élève à 2 607.80 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

5 - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION POINT VISIO PUBLIC

Le renouvellement de la convention pour le financement du PVP est reconduit pour une durée de 3 ans moyennant une participation annuelle de la Communauté de 1 790.14 € TTC.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

6 - CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES ET D'UNE REGIE D'AVANCE POUR LA GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE

Pierre Olivier MALARTRE explique que la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage nécessite la création d'une régie de recettes pour l'encaissement des produits liés au stationnement des usagers, au dépôt de garanties, à la consommation des fluides et au paiement de retenues pour dégradations éventuelles.

Une régie d'avances est également créée pour procéder aux remboursements des usagers sur les dépôts de garantie et les fluides non consommés.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

7 - RENOUELEMENT DU CONTRAT ENFANCE/JEUNESSE AVEC LA CAF ET LA MSA

Melle Caroline SCHELL explique les nouveaux éléments relatifs au renouvellement du contrat enfance/jeunesse pour la période 2011/2014.

Elle détaille pour chaque action le coût total du service et la part supportée par la Communauté.

Depuis 2007, la politique éducative a évolué avec la prise de nouvelles compétences et le transfert de compétences par les communes vers la Communauté. Le coût total de la politique passe de 263 000 € en 2007 à une prévision de 363 000 € en fin de contrat (2014) avec un taux de participation de la Communauté de 23 % (soit 54 600 €) en 2007 à 27 % en 2014 (soit 98 200 €).

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

8 - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL AVEC LA COMMUNE DE LANEAGEAC

Le Président explique aux membres du Conseil qu'il s'agit du renouvellement de la mise à disposition d'un agent chargé des tâches comptables et de la gestion des ressources humaines à la Communauté. L'agent est mis à disposition à raison de 10h00 par semaine moyennant une contribution horaire de 20.90 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

9 - DESIGNATION DES MEMBRES REPRESENTANT LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE LAFAYETTE

La Communauté de Communes sera représentée au Conseil de Développement du Pays de Lafayette comme suit :

Commissions	Représentants de la société civile	Représentants élus
Création d'activités	M. DEMEOCQ Philippe M. GAILLARD Lionel	M. Jean Paul PASCAL
Enfance, jeunesse et loisirs	Mme JAMMES Agnès Mme RATAIL Chantal	Mme Christiane LONJON
Identité du territoire, patrimoine et tourisme	M. BEAULIEU Robert	M. CHAUSSE Robert
Conditions de vie et environnement	M. BOUCHIT Robert M. BERNARD Laurent	M. Franck NOEL-BARON

La délibération est adoptée par 22 POUR, 0 CONTRE et 2 ABSTENTIONS (Mrs Robert CHAUSSE et Roger GAUTHIER).

10 - CHANGEMENT DE DELEGUES COMMUNAUTAIRES DE LA COMMUNE DE SAINT-BERAIN AU SICTOM ISSOIRE/BRIOUDE

Les nouveaux délégués communautaires au SICTOM Issoire/Brioude pour la Commune de Saint Bérain sont :

Délégué titulaire : M Serge ROCHER
Délégué suppléant : M Franck VIGOUROUX

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

11 - ADHESION DES COMMUNES DE BOURNONCLE SAINT PIERRE ET BEAUMONT AU SMAT DU HAUT ALLIER

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

↳ La séance du Conseil Communautaire est levée à 22h30.

Fait à Langeac,
Le 5 janvier 2012

La secrétaire de séance,



Marie-Thérèse ROUBAUD

Le Président,



Franck NOEL-BARON

DIFFUSION : A tous les délégués communautaires, les agents, site Internet et panneau d'affichage de la C.C.L.